

Plateforme en ligne "Un pays pour demain" - Mise en place d'une Plateforme de dialogue sur l'avenir du fédéralisme belge.

Communiqué de presse du Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH) et du Belgian Disability Forum asbl (BDF)

L'accord de gouvernement fédéral de 2020 prévoit d'apporter une contribution importante à la modernisation, à l'efficacité et à l'approfondissement des principes démocratiques des structures de l'Etat. La volonté est notamment de permettre une participation plus directe des citoyens dans le processus de décision politique.

Les Ministres en charge de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique ont lancé une Plateforme de dialogue avec les citoyens, la société civile, les milieux académiques, les experts et les autorités locales.

Le CSNPH a interpellé à deux reprises les Ministres bien avant le lancement de la Plateforme sur la nécessité absolue de capter la voix du plus grand nombre. Il a attiré l'attention sur les limites des outils internet et la nécessité de prévoir d'autres outils d'accès. On ne compte plus les appels de la société civile et des académiciens ([Fondation Roi Baudouin : Quatre Belges sur dix à risque d'exclusion numérique](#)) sur l'ampleur du phénomène. Aucune suite n'a été réservée à ces appels.

La fracture numérique reste une réalité :

- **49%** de la population adulte n'a toujours pas de contact numérique avec les services publics.
- **8%** des ménages belges n'ont pas de connexion internet.
- **32%** des Belges ne possèdent que de faibles compétences numériques.

Le CSNPH appelle une nouvelle fois à rendre cette consultation accessible au plus grand nombre et aux personnes en situation de handicap en particulier. Il s'agit de prévoir notamment :

- l'accessibilité technique aux personnes porteuses de déficiences sensorielles (par ex. capsules en langue des signes)
- l'accessibilité des messages et questions compréhensibles par tous (mots simples, phrases courtes)

- un accompagnement en ligne, par téléphone, pour les personnes qui auraient besoin d'accompagnement durant l'enquête
- la possibilité de poser des questions ouvertes dans la plate-forme
- un questionnaire papier par voie postale

Le CSNPH rappelle les bases d'une communication porteuse : [Note de position – Accessibilité et mobilité.](#)

Il souligne aussi la nécessité de ne pas perdre un des enseignements de la crise sanitaire liée au COVID 19 : une communication claire et adéquate sert au plus grand nombre. Ce qui est accessible pour les personnes en situation de handicap est utile et facile à utiliser pour tous les citoyens. L'accès à l'information et le droit de participer pour chacun sont des droits fondamentaux !

Contact - Présidente CSNPH - Gisèle Marlière, 0478 36 22 70